

2^{ème} partie – Règlement de la consultation

Marché passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert, en application des articles L 2124-2, R 2124-2, R.2162-13 et R.2162-14 du code de la commande publique.

Étapes	Action	Description
1	<u>Accéder au dossier de consultation</u>	Les documents sont accessibles uniquement par voie électronique, sur la plateforme des achats de l'Etat (PLACE). Pas d'envoi papier.
2	<u>Renseigner sa candidature, au choix</u>	Via le Document Unique de Marché Européen (DUME) simplifié, généré automatiquement au format .xml, à télécharger sur PLACE puis à renseigner à l'aide de l'outil en ligne disponible ici. En cas de groupement, chacun des membres doit fournir un DUME simplifié distinct. Ou via les formulaires DC1 et DC2 (en pièces-jointes).
3	<u>Renseigner son offre</u>	Les documents à fournir au titre de l'offre sont : - Le présent document renseigné en 4^{ème} partie (engagement du titulaire) ; - L'annexe 1 à l'acte d'engagement « BPU DELAI DQE POSTES 1, 2 et 3 » en pièce-jointe - 6 onglets à compléter comprenant les 3 bordereaux de prix unitaires par poste (BPU) avec délai maximum de livraison pour les 3 postes et les 3 détails quantitatifs estimatifs (DQE) par poste ; - L'annexe 2 à l'acte d'engagement « critère environnemental et catalogue numérique » en pièce-jointe - 2 onglets à compléter) ; - Les nuanciers pour les postes 1 et 3 ; - Le bordereau d'envoi des échantillons (postes 1 et 3) ou confirmation de la réception des échantillons par ROMORANTIN ; - L'attestation d'assurance ; - Le protocole de sécurité à compléter (annexe 4) ; - Le pouvoir de la personne habilitée à engager la société, le cas échéant ; - Les attestations fiscales et sociales : le titulaire doit fournir ou mettre à disposition, tous les 6 mois à compter de la notification et jusqu'à la fin de son exécution, les documents inscrits aux articles D. 8222-5 et D. 8222-7 du code de travail en respectant les dispositions de l'article D 8222-8 de ce même code, ainsi qu'une attestation de régularité fiscale. Le titulaire est dispensé de cette formalité si l'acheteur peut accéder aux données gratuitement via un espace numérique ; - Un RIB. Les documents et informations doivent être rédigés en langue française.
		<i>Possibilité de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :</i> - en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements d'opérateurs économiques ; - en qualité de membre de plusieurs groupements d'opérateurs économiques. <i>En cas de <u>cotraitance (groupement)</u>, en raison de l'étroite imbrication des prestations, la solidarité est exigée, pour l'exécution, soit du groupement, soit de son mandataire en cas de groupement conjoint, et ce à l'égard de chacun des membres du groupement.</i> <i>Chaque cotraitant présentera une attestation de mandat dûment signée.</i> <i>La partie IV devra être signée par l'ensemble des entreprises groupées, ou par le mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter les autres entreprises du groupement.</i> <i>En cas de sous-traitance, présentation d'un sous-traitant à l'aide du formulaire DC4 dûment rempli et signé.</i> <u>Variantes interdites.</u> <u>Offres valables 120 jours à compter de la date limite de remise de la dernière offre.</u>
4	<u>Échantillons obligatoires demandés</u>	Appréciation des échantillons (exigences et conformité techniques) : Les échantillons pour les postes 1 et 3 doivent répondre aux spécifications techniques et être déposés sur le site de Romorantin avant les date et heure indiquées sur la PLACE
4	<u>Signature</u>	Seul le soumissionnaire retenu est tenu de signer le marché (4 ^{ème} partie –I.5. Offre financière). Toutefois, afin d'optimiser les délais de procédure, tout soumissionnaire peut le signer dès le dépôt de l'offre.
5	<u>Dépôt sur la PLACE</u>	L'ensemble des pièces doit être déposé sur la PLACE avant les date et heure indiquées sur la PLACE , dans un fichier compressé sous format ZIP ou équivalent.

Analyse des offres

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, appréciée selon les critères pondérés suivants :

Critère prix Annexe 1 à l'AE « BPU DELAIS DQE » pour les 3 postes complétée par les candidats Noté sur 70 points	Méthode de notation du critère prix : Le critère prix est apprécié selon la somme des montants TTC des trois détails quantitatifs estimatifs joints à l'offre pour les 3 postes (annexe 1 à l'acte d'engagement), selon la formule suivante : Le candidat le moins-disant obtient la note maximale, les autres candidats sont notés de la manière suivante : (somme totale des prix TTC des DQE des 3 postes de l'offre la moins disante / somme totale des prix TTC des DQE des 3 postes de l'offre étudiée) x 70	Noté / 70
Critère délai de livraison maximum en jours ouvrés Annexe 1 à l'AE « BPU DELAIS DQE » complétée par les candidats Noté sur 10 points	Le critère délai de livraison maximum exprimé en jours ouvrés, court entre la réception du bon de commande et la livraison effective, il est apprécié selon la moyenne des délais de livraison maximum indiquée dans les BPU des 3 postes joints à l'offre. Le candidat le moins-disant obtient la note maximale, les autres candidats sont notés de la manière suivante : (Moyenne des délais de livraison maximum de l'offre la moins disante / Moyenne des délais de livraison maximum de l'offre étudiée) x 10	Noté / 10
Critère environnemental Annexe 2 à l'AE (onglet 1) complétée par les candidats Noté sur 10 points	La note sera déterminée au regard des réponses apportées et selon le barème indiqué dans le cadre de réponse afin d'évaluer la capacité du candidat à intégrer les exigences de développement durable dans l'exécution du marché.	Noté / 10
Critère technique catalogue numérique Annexe 2 à l'AE (onglet 2) complétée par les candidats Noté sur 10 points	Note déterminée au regard des réponses apportées et selon le barème indiqué dans le cadre de réponse afin d'évaluer la capacité du candidat à mettre en place un catalogue numérique dédié au MINARM dans l'exécution du marché (ergonomie clarté facilité d'accès au site)	Noté / 10

L'offre économiquement la plus avantageuse est celle qui obtient la meilleure note sur 100.

NUANCIERS - ECHANTILLONS

Les échantillons sont gardés par le CDTAEE de Romorantin et les nuanciers des postes 1 et 3 sont annexés au DCE simplifié valant engagement (4^{ème} partie- Engagement des parties).

Nuanciers

Les candidats proposent des nuanciers pour les postes 1 et 3.

Lorsque qu'une « gamme » est demandée (pastel, intense, vif, fluo et non fluo) celle-ci décline toutes les couleurs proposées par le candidat.

Le nuancier fait apparaître outre la couleur, la référence du candidat et idéalement le pantone ou tout autre moyen d'identification universel de la couleur.

Échantillons à fournir

Pour chacune des références listées ci-dessous, **10 feuilles** sont attendues au titre des échantillons.

Poste 1 : Fourniture de papier impression offset (non couché et adhésif avec refentes) et de papier indéchirable à fibres.

- Papier impression offset, non couché : 300-320 g/m² - 45cm (minimum) * 65cm (+/-1cm)
 - Couleur : Intense ROUGE
 - Couleur : Intense VERT
- Papier indéchirable à fibres, 105-115 g/m² 70cm x 100cm
 - Couleur : BLANC

Poste 3 : Fourniture de papier impression, adhésif avec refentes, de papier indéchirable (compatible copieur haut volume XEROX Versant : technologie d'impression Toner EA) et de bobine copieur plan (compatible imprimante HP DesignJet et Ricoh).

- Papier copieur, non couché : 80 g/m² - A4
 - Couleur : Pastel VERT
 - Couleur : Pastel BLEU
- Papier copieur, non couché : 160 g/m² - A4
 - Couleur : Intense ROUGE
 - Couleur : Intense VERT
 - Couleur : Intense JAUNE

Les échantillons doivent répondre aux spécifications insérées dans le cahier des clauses techniques particulières.

Les échantillons sont définis comme l'exemplaire d'un produit servant à la sélection des offres. Ils font partie de l'offre du candidat. Une fois le marché notifié, les échantillons accompagnés de l'analyse technique faite par le prescripteur, servent à la comparaison avec les produits livrés. Les échantillons sont donc des modèles représentatifs des livraisons à venir.

En aucun cas le titulaire ne peut se prévaloir de l'acceptation de son échantillon pour tenter de livrer des articles ne répondant pas aux caractéristiques techniques exigées dans le CCTP.

Les échantillons ne donnent pas lieu à paiement.

Aucun candidat n'est dispensé de présentation d'échantillons.

En l'absence totale ou partielle d'échantillon ou en cas de dépôt hors délai, l'offre est considérée comme irrecevable.

Les échantillons déposés sont examinés de façon anonyme, aussi aucune identification du candidat ne doit apparaître.

À cet effet chacun des échantillons comportera une identification par une étiquette cartonnée, afin de permettre lors de la réception des échantillons, qu'une personne qui ne participe pas à l'analyse technique puisse attribuer un numéro ou un code à chacun des échantillons.

Cette étiquette comporte deux parties : une partie fixe pour les références fournies, la désignation de la référence, et une partie détachable pour le nom du candidat.

Les échantillons non identifiés de cette façon ne seront pas pris en considération

Appréciation des échantillons des postes 1 et 3

Les échantillons présentés doivent être conformes aux exigences du CCTP (aspect physique, respect de la blancheur et des teintes, pouvoir adhésif notamment).

- **Poste n° 1** : Fourniture de papier impression offset (non couché et adhésif avec refentes) et de papier indéchirable à fibres :

CRITÈRES	Échantillon 1 (poste 1)
Aspect physique :	
Grammage (évalué par pesée)	Conforme ou non conforme
Opacité (appréciée visuellement)	Conforme ou non conforme
Main (intègre les caractéristiques d'épaisseur et de rigidité, apprécié au toucher)	Conforme ou non conforme
Épair (aspect de la structure du papier examiné par transparence)	Conforme ou non conforme
Respect de la blancheur et des teintes :	
Blancheur/teintes	Conforme ou non conforme

- **Poste n° 3** : Fourniture de papier impression adhésif avec refentes, de papier indéchirable (compatible copieur haut volume XEROX Versant : technologie d'impression Toner EA) et de bobine copieur plan (compatible imprimante HP DesignJet et Ricoh) :

CRITÈRES	Échantillon 2 (poste 3)
Aspect physique :	
Grammage (évalué par pesée)	Conforme ou non conforme
Opacité (appréciée visuellement)	Conforme ou non conforme
Main (intègre les caractéristiques d'épaisseur et de rigidité, apprécié au toucher)	Conforme ou non conforme
Épair (aspect de la structure du papier examiné par transparence)	Conforme ou non conforme
Respect de la blancheur et des teintes :	
Adhésif ou teintes (pour le papier adhésif)	Conforme ou non conforme

Tous les échantillons sont pesés et les teintes appréciées (nuancier à fournir pour ces 2 postes).

Destination des échantillons

Aucun candidat n'est dispensé de présentation d'échantillons.

Les échantillons correspondant à des offres non retenues ainsi que les échantillons refusés sont à retirer (à charge du candidat) dans les deux mois suivant la date de notification des résultats de l'appel d'offres. Les échantillons détruits pour analyses ne sont pas remboursés par l'administration. À l'expiration de ce délai, les échantillons sont considérés comme abandonnés gratuitement par les candidats.

Lieu de livraison des échantillons

Entrepôt de l'Armée de l'Air et de l'Espace 602
 Centre de Documentation Technique de l'Armée de l'Air et de l'Espace (CDTAAE – 18.602)
 Division Production Documentaire
 Base Aérienne 273 de Romorantin
 41200 ROMORANTIN AIR
 Tél : 02.54.98.57.50 poste 25432
 Adresses mails : cdtaae.ach.fct@intradef.gouv.fr et cdtaae-production.chef.fct@intradef.gouv.fr

Livraison : du lundi au jeudi de 8h00 à 17h00 et le vendredi de 8h00 à 11h30.

Échantillons à déposer au plus tard avant la date limite de remise des offres.

DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE

La mise en place d'un catalogue numérique avec commandes sur un site internet dédié (ou sur le site internet du prestataire avec le BPU spécifique au MINARM) est souhaitée.

Sa disponibilité est prise en compte au titre de la notation du critère environnemental (sur 10).